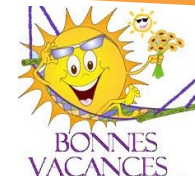




# VACANCES D'ÉTÉ

Avec le Centre Communal d'Action Sociale



## Accueil de Loisirs 3-7 ans juillet/Août

**Fonctionnement** : Du lundi 5 juillet au jeudi 2 septembre. ⚠ La structure sera fermée le 15 juillet

**Lieu** : Bâtiment « **Henriette Bonin** »

Journée continue : Les mercredis 21 et 28 juillet. Le repas du midi est à la charge des familles. En cas d'annulation pour raison climatique, les enfants seront accueillis dans la structure aux horaires habituels.



## Ateliers d'été 7-10 ans juillet et 7-8 ans août

**Fonctionnement** : **7-10 ans** - Du lundi 5 juillet au vendredi 31 juillet et **7-8 ans** du Lundi 2 août au jeudi 2 septembre

⚠ La structure sera fermée le 15 juillet

**Lieu** : Bâtiment « **Relais des enfants** »

Journée continue : Les Jeudis 22 et 29 juillet. Le repas du midi est à la charge des familles. En cas d'annulation pour raison climatique, les enfants seront accueillis dans la structure aux horaires habituels.



## Séjours de vacances Ile aux Marins et Langlade 7-10 ans

**Lieu** : **Ile aux Marins** - Bâtiment « Maison Marie-Ange » / **Langlade** - Centre de vacances de Langlade

**Séjour 1** : 7-8 ans Ile aux Marins - Du lundi 19 au vendredi 23 juillet

**Séjour 2** : 9-10 ans Ile aux Marins - Du lundi 26 au 30 juillet

**Séjour 3** : 8-10 ans Langlade - Du 9 au 13 août



## DATES ET MODALITÉS DES PRÉ-INSCRIPTIONS

Pré-inscriptions : **Du 21 au 25 avril** sur le portail famille :

[www.stpierre-relaisdesenfants.net](http://www.stpierre-relaisdesenfants.net) (accès famille) ou par mail (pour les familles qui n'ont pas de compte actif)

Les pré-inscriptions seront prises à partir de 8h00.

**La priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents travaillent.**

Vous pourrez consulter l'état des pré-inscriptions à compter du vendredi 7 mai, sur le portail famille en cliquant sur le menu « inscriptions ». Une confirmation sera envoyée par mail pour les pré-inscriptions faites au format papier.

La fiche de renseignements (pour les nouvelles inscriptions) ainsi que les fiches d'inscription peuvent être téléchargées sur le portail famille en cliquant sur « s'inscrire ». Vous devez remplir la fiche de renseignements et la renvoyer par mail avant de vous inscrire en ligne.



**TARIFS**



Les tarifs seront appliqués en fonction d'un quotient familial calculé par le service « Action Sociale » de la CPS ; ne pas oublier de déclarer vos ressources auprès du service « Famille » de la CPS.

La prestation de service s'appliquera également aux séjours de vacances à l'Ile aux Marins et Langlade. De ce fait, un tarif spécifique relatif aux séjours sera calculé.

**Il est nécessaire que votre dossier d'actualisation de ressources soit mis à jour.** A défaut, vous devrez vous acquitter du tarif maximum soit : 11€ la demi-journée, 22€ la journée pour l'Accueil de Loisirs et les Ateliers d'été, 200€ pour les séjours à l'Ile aux Marins et Langlade.

